

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 6 juillet 1864

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 1 p. (236r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 6 juillet 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/43138>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [6 juillet 1864](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination 2, rue de la Coutellerie, Paris

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire. À la demande de Cantagrel, Godin explique que le premier jour de l'audience a été consacré à la plaidoirie d'Hébert qui a exposé qu'il était un partisan des perverses doctrines de Fourier, qui a lu des textes de Fourier sur la liberté amoureuse, qui a mentionné le nom de Cantagrel pour conclure que Godin était adepte de doctrines immorales de polygamie et de polyandrie, et que le deuxième jour a été consacré à la plaidoirie de Fabre, magnifique, « mais qui n'avait pas, elle, le mérite pour la foule (sic) de remuer des ordures et les mauvaises passions. » Il ajoute qu'Esther Lemaire et lui comparaîtront le vendredi suivant.

Mots-clés

[Fouriéisme](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)
- [Fourier, Charles \(1772-1837\)](#)
- [Hébert \[monsieur\]](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Lyon le 6 juillet 1664

Monsieur Cartier

Votre lettre d'ilia me fait voir que
 vous attendez de moi, mon cher ami,
 un mot, sur mon procès sans doute ;
 je m'peux vous en dire grand chose, les
 débats ont duré deux jours, M^{me} Robert
 a occupé la première ^{entière} il a versé une
 heure à rappeler que j'étais un partisan
 des plus vives doctrines de Jourier il a br
 au tribunal tout ce qui dans les mœurs
 de cet homme il savait, a été dit sur
 la liberté amoureuse ce que vous a même
 fait l'honneur de prononcer votre nom
 et tout cela pour arriver à confirmer
 mes soutiens immoraux de polygamie et
 de polyandrie. Le jour suivant a été
 réservé à la plaidoirie de M^{me} Lasser qui
 a été magnifique ; mais qui n'aurait pas
 été, le moins pour la faute de rumeur
 des oreilles et les mauvaises pressions
 Le tribunal a ordonné la comparution
 des parties par conséquent ma femme
 et moi devons comparaître vendredi
 prochain devant le tribunal. attendez
 pas de état que je me a cette affaire.

mes amitiés a vous et a Madame

Godeffroy